

# REVUE DE PRESSE

avril 2022



## À l'international

FranceInfo

22 avril 2022

**États-Unis : Joe Biden ordonne la protection des forêts anciennes américaines**

2

Le Progrès

28 avril 2022

**Forêt tropicale : chaque minute, l'équivalent de 10 terrains de foot sont détruits**

4

## En France

L'Express

10 avril 2022

**Ces espèces d'arbres qui emplissent nos forêts, mais qui ne sont pas suffisamment exploitées**

6

Ouest France

17 avril 2022

**Feux de forêt : « La quasi-totalité du territoire français va être concernée » d'ici à 2050**

8

Nouvel Obs

26 avril 2022

**Stop aux agressions des travailleurs en forêt ! (tribune)**

11

## En région

L'Est Républicain

2 avril 2022

**« Pascal Genestier, le dernier crieur des ventes de l'ONF est en retraite »**

13

L'Est Républicain

3 avril 2022

**« Quinze hectares de forêt décimés seront reboisés »**

14

L'Est Républicain

7 avril 2022

**« Le bois à l'honneur pour le bâtiment à énergie positive de l'école intercommunale »**

15

L'Est Républicain

21 avril 2022

**« Sauvegarder et assurer la continuité du patrimoine forestier »**

16

L'Est Républicain

22 avril 2022

**« La pyrale du buis reprend ses destructions massives »**

17

L'Est Républicain

28 avril 2022

**« La filière bois recrute »**

18

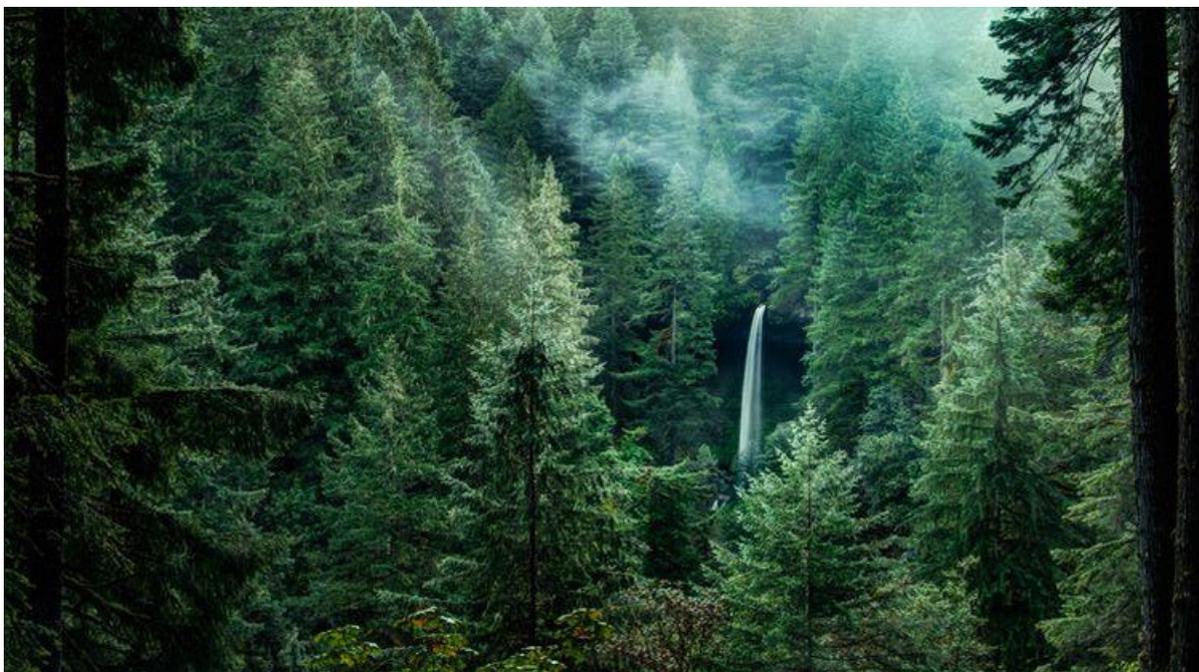


## FranceInfo

22 avril 2022

### **Etats-Unis : Joe Biden ordonne la protection des forêts anciennes américaines**

Le président américain a exigé des responsables fédéraux un inventaire des forêts anciennes d'ici un an, ainsi que l'identification des menaces portées à ces arbres.



La forêt de l'Oregon, aux Etats-Unis, le 21 septembre 2013. (BRIAN BONHAM / 500PX PRIME / GETTY)

Décision fort pour la Journée de la Terre. Joe Biden a marqué le vendredi 22 avril en ordonnant la protection des forêts anciennes des Etats-Unis. Son décret, signé lors d'une visite à Seattle dans l'Etat de Washington, très boisé et aux paysages souvent spectaculairement sauvages, reconnaît l'importance des forêts anciennes américaines dans la lutte contre le changement climatique, mais aussi leur vulnérabilité aux incendies toujours plus intenses.

#### Volonté d'agir pour l'Amazonie

Joe Biden a exigé des responsables fédéraux un inventaire des forêts anciennes d'ici un an, ainsi que l'identification des menaces portées à ces arbres. "Nous devons agir rapidement, et avec ce décret lors de la Journée de la Terre, nous montrons que ce moment de menace maximale et d'urgence peut aussi être un moment d'immense espoir", a déclaré le président américain. Le démocrate a fait campagne pour la protection de l'environnement et le leadership américain dans l'action face au réchauffement climatique, mais s'est régulièrement heurté à un manque de soutien du Congrès.

Les forêts américaines absorbent une quantité de dioxyde de carbone équivalant à 10% des émissions américaines annuelles de gaz à effet de serre, a rappelé la Maison Blanche dans un communiqué. Le président américain a aussi suggéré que Washington s'implique davantage dans la lutte pour la survie de la forêt amazonienne au Brésil. "Nous devrions payer les Brésiliens pour qu'ils ne rasent pas leur forêt", a-t-il évoqué.

# Le Progrès

28 avril 2022

## **Forêt tropicale : chaque minute, l'équivalent de 10 terrains de foot sont détruits**

Environ 11,1 millions d'hectares de forêts, dont 3,75 millions de forêts primaires, ont été perdus dans les régions tropicales en 2021, alertent les scientifiques.



Le Brésil est le pays où le plus de forêts disparaissent. Photo Andre Penner/AP/SIPA

De vastes étendues de forêts tropicales ont été brûlées ou coupées en 2021, remplacées par des cultures ou de l'élevage, en particulier au Brésil, ont averti jeudi des chercheurs, alors que le changement climatique complique la préservation du couvert forestier.

### **Les forêts primaires tropicales particulièrement impactées**

Environ 11,1 millions d'hectares de forêts ont été perdus dans les régions tropicales l'an dernier, dont 3,75 millions dans des forêts primaires, selon l'étude annuelle du Global Forest Watch (GFW), du World Resources Institute (WRI) et de l'université du Maryland.

« C'est 10 terrains de football par minute. Et ça dure depuis un an », s'alarme Rod Taylor, qui dirige le programme forêts du WRI, en parlant des forêts primaires. La destruction de ces forêts intactes a relâché 2,5 gigatonnes de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère en 2021, l'équivalent des émissions annuelles de l'Inde, selon les calculs des chercheurs.

Plus de 40% de la forêt primaire perdue en 2021 l'a été au Brésil, avec environ 1,5 million d'hectares coupés ou partis en fumée, suivi par la République démocratique du Congo avec près de 500 000 hectares détruits. La Bolivie a connu son plus haut niveau de destruction de sa forêt depuis le début des mesures en 2001, avec près de 300 000 hectares.

### **Les forêts boréales en grave diminution**

Au-delà des tropiques, le rapport montre que les forêts boréales de l'hémisphère nord ont subi la plus grande perte de couvert forestier en deux décennies. Rien qu'en Russie, une saison d'incendies exceptionnelle a entraîné la perte de 6,5 millions d'hectares de forêts, un record.

Les chercheurs mettent en garde contre un potentiel « effet boule de neige », où des incendies plus fréquents conduisent à plus de CO2 dans l'atmosphère, alimentant le réchauffement climatique qui augmente les risques de feux de forêt.

### **Les engagements de la COP26 difficilement atteignables**

Ces données sont publiées alors que 141 dirigeants mondiaux se sont engagés lors de la COP26 à Glasgow fin 2021 à « stopper et inverser la perte de forêt d'ici à 2030 ».

Il faudra réduire fortement la destruction de la forêt primaire chaque année jusqu'à la fin de la décennie pour atteindre ce but, préviennent les chercheurs. « Le changement climatique lui-même rend plus difficile le maintien de la forêt que nous avons encore », souligne Frances Seymour du WRI, ajoutant que cela montre l'obligation de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Une étude récente suggère que la forêt amazonienne pourrait être plus proche d'un « point de bascule » que ce qui était estimé jusqu'alors. Elle pourrait se transformer en savane et libérer de vastes quantités de CO2 dans l'atmosphère.

### **« Un désastre » au Brésil**

Le Brésil, qui abrite environ un tiers de la forêt tropicale primaire restante dans le monde, a vu le rythme de destruction de ses forêts s'accélérer ces dernières années.

Les destructions qui ne sont pas causées par le feu, souvent liées à la création de zones agricoles selon WRI, ont progressé de 9% comparé à 2020. Ce pourcentage dépasse les 25% dans certains États de l'ouest de l'Amazonie brésilienne.

« Nous savions déjà que ces pertes sont un désastre pour le climat. Elles sont un désastre pour la biodiversité. Elles sont un désastre pour les peuples indigènes et les communautés locales », insiste Frances Seymour, soulignant que des études récentes montrent que les forêts permettent aussi de rafraîchir l'atmosphère.

### **L'Indonésie connaît une amélioration... pour l'instant**

En Indonésie en revanche, des actions menées par le gouvernement et le secteur privé ont permis de ralentir la perte de forêt primaire de 25% comparé à 2020, pour la cinquième année consécutive, après des niveaux très élevés.

La fin d'un gel temporaire sur les nouvelles exploitations d'huile de palme, ainsi que des prix pour l'huile de palme au plus haut depuis 40 ans, pourraient toutefois mettre à mal ces efforts, selon WRI.

« Il est clair que nous ne faisons pas assez pour fournir des mesures incitatives à ceux qui sont en position de stopper la perte de la forêt, de protéger les étendues de forêts primaires restantes », constate Frances Seymour.

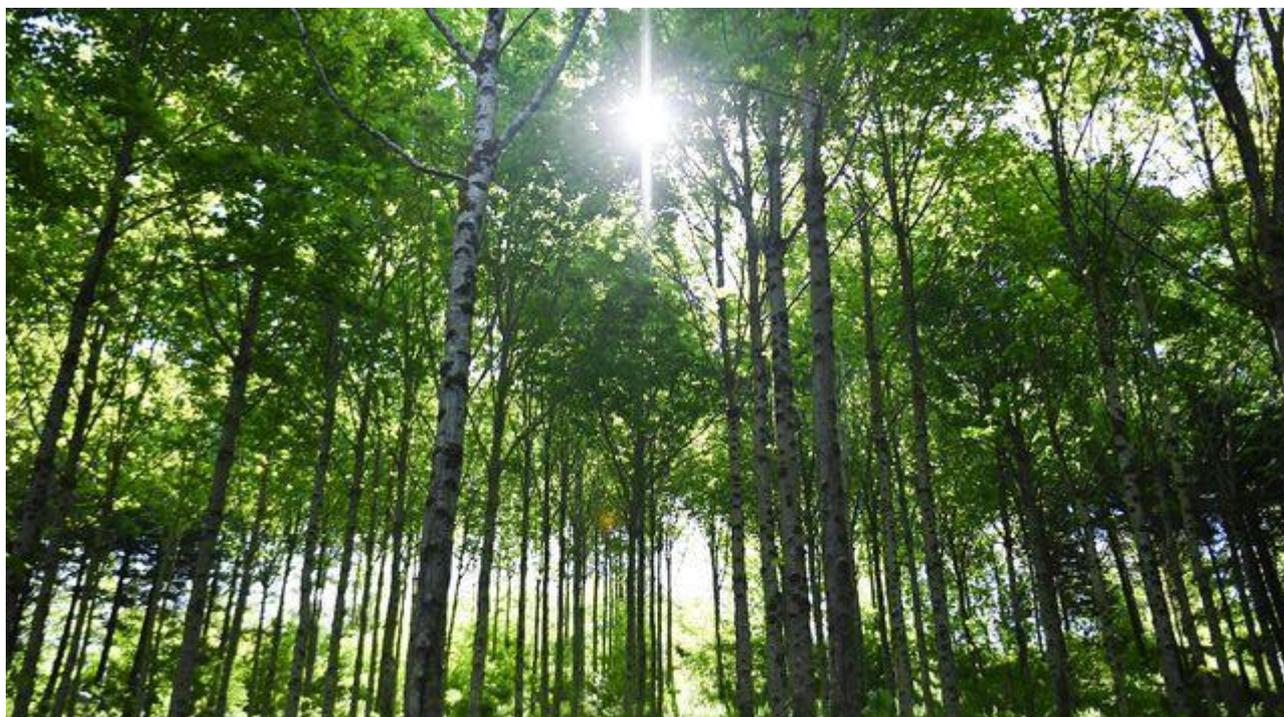
## En France

### L'Express

10 avril 2022

#### **Ces espèces d'arbres qui emplissent nos forêts, mais qui ne sont pas suffisamment exploitées**

Merisier, tremble, hêtre, robinier... Nombre d'essences de qualité issues des forêts françaises sont délaissées et restent sans débouché.



"La forêt française compte 138 essences différentes au total. Et nombre d'entre elles ne sont pas suffisamment exploitées", affirme Jean-Michel Servant, président de France bois forêt. (Ici, une forêt en Bretagne.)  
Fred TANNEAU/AFP

Du bois qui ne trouve pas d'acheteur. On croirait presque à un canular. Et pourtant. Alors que les Français se ruent sur les poêles à granulés pour leur côté écolo et que le secteur de la construction intègre de plus en plus de panneaux naturels dans les habitations, nombre d'essences de qualité issues des forêts françaises restent sans débouché.

Antoine d'Amécourt, maire d'Avoise (Sarthe) et président de Fransylva, qui représente les propriétaires privés de forêts, égrène la liste de ces vilains petits canards. "Le merisier qui jadis servait à fabriquer des meubles, n'intéresse plus personne. Il se vend au prix du bois de chauffage. Autant dire, pas grand-chose. Pour le tremble, il n'y a pas non plus de marché. Même comme combustible. Le hêtre, qui représente tout de même la deuxième essence de feuillus en France, ne trouve plus de débouchés dans notre pays. 95% de la production nationale part donc

vers l'Asie, alors qu'il s'agit d'un bois très polyvalent : on pourrait l'utiliser pour fabriquer des plans de travail pour les cuisines ou même les charpentes."

L'inventaire des espèces délaissées ne s'arrête pas là. "La forêt française compte 138 essences différentes au total. Et nombre d'entre elles ne sont pas suffisamment exploitées", confirme Jean-Michel Servant, président de France bois forêt. Certaines, comme le noyer et le merisier, souffrent de l'évolution du marché de l'ameublement qui a vu, au fil du temps, les matériaux recyclés remplacer le bois massif. Mais les aléas de la demande n'expliquent pas tout. La France n'a pas su préserver ses outils de coupe. Avant l'avènement des énergies fossiles, les scieries émaillaient tout notre territoire. Aujourd'hui il n'en reste que très peu, et leur savoir-faire se concentre sur les chênes et les résineux.

Difficile pour elles de s'attaquer aux autres essences. "Beaucoup de communes forestières ne peuvent pas non plus leur fournir le bois dont elles disposent, car les parcelles concernées ne bénéficient pas du 'régime forestier' impliquant une gestion par l'Office national des forêts, déplore Dominique Jarlier, président de la Fédération nationale des communes forestières. Quand l'approvisionnement semble possible, le calibre pose parfois problème. "Toutes les scieries ne sont pas capables de gérer le 'gros bois', détaille Jean-Michel Servant. Aujourd'hui nous avons toute une quantité de troncs sur pied dont le diamètre a dépassé un certain seuil. Cela entraîne des difficultés de débouchés, y compris pour les résineux."

### **Du robinier pour concurrencer le teck**

A ces difficultés techniques s'ajoute un problème de compétitivité. A l'étranger, la chaîne de valeur est plus longue : les industriels ne s'arrêtent pas à la coupe. Ils intègrent les étapes suivantes comme le séchage, le rabotage ou le collage. Or, le marché privilégie ce genre de produits finis. Sans forcément savoir qu'il existe une alternative aux essences les plus répandues. "Dans nos forêts, nous trouvons par exemple du robinier, un bois très résistant en extérieur. Il pourrait très bien concurrencer le teck, que nous importons pour fabriquer des tables ou des fauteuils de jardin. Cependant, le monde de l'environnement pousse pour le classer en espèce invasive, ce qui va à l'encontre de sa commercialisation", constate Antoine d'Amécourt.

Mieux exploiter la forêt prendra du temps. La filière bois s'efforce déjà de modifier les normes afin de pouvoir intégrer plus facilement certaines essences dans la construction ou les emballages, devenus très standardisés. Un travail gigantesque qui passe par une définition précise des capacités mécaniques de chaque essence, mais aussi par l'intégration de ces données dans les logiciels de calculs des architectes.

"Un autre enjeu consiste à mettre en place sur le territoire français des centres d'allotement regroupant les coupes de certains types de bois. Cela permettrait ensuite à des petites unités de sciage de s'y greffer", explique Antoine d'Amécourt. Dans sa région, l'élu a d'ores et déjà investi dans une scierie mobile permettant aux propriétaires d'écouler des petites quantités de bois invendables autrement. "Si on veut que la forêt soit bien gérée et qu'elle se régénère, il faut que les propriétaires forestiers tirent parti de la valeur du bois produit", prévient-il. Or pour l'heure, le compte n'y est pas.

# Ouest France

17 avril 2022

## **Feux de forêt : « La quasi-totalité du territoire français va être concernée » d'ici à 2050**

Dans le sud-est de la France, les sapeurs-pompiers luttent depuis fin mars contre plusieurs départs de feu. L'œil rivé sur la météo. Avec le changement climatique, la quasi-totalité du territoire français sera exposée au risque d'incendie.



A cause du dérèglement climatique, les feux de forêts vont se multiplier dans toute la France. Ici à Plouhinec, dans le Morbihan, en juin 2020 . | ARCHIVES THIERRY CREUX / OUEST-France

Depuis la fin du mois de mars, les feux de forêt se multiplient dans le sud-est de la France. L'un d'eux a parcouru une centaine d'hectares dans les Alpes-de-Haute-Provence le week-end du 9 et 10 avril 2022.

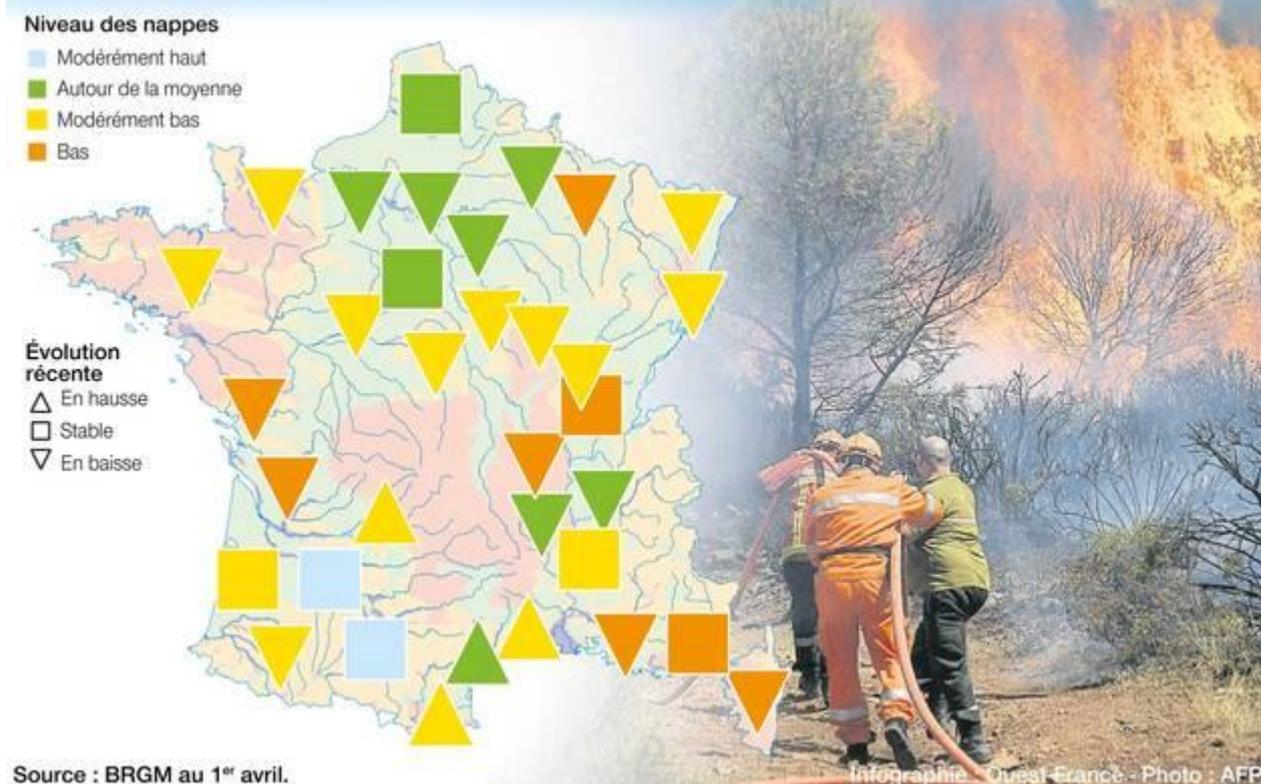
Dans ce département, mais aussi dans les Alpes-Maritimes, les Hautes-Alpes ou encore les Bouches-du-Rhône, des départs de feu ont été observés dès le dernier week-end de mars.

« Ce sont les opérations qui nécessitent le plus d'hommes par heure, le plus de matériel, et c'est en trois dimensions, c'est-à-dire terrestre et aérien », récapitule le président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, Grégory Allione.

### **La météo inquiète**

À l'entendre, ces incendies ne sont pas précoces. Dans le sud de la France, « j'ai toujours vu des feux d'hiver ou de printemps », indique celui qui est aussi directeur du service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône.

## Niveau des nappes d'eau souterraines



Le niveau des nappes d'eau souterraines. | INFOGRAPHIE OUEST-FRANCE, PHOTO AFP

Grégory Allione explique être malgré tout « interpellé » par la « sécheresse durable » et les « températures extrêmement élevées », notamment « à des moments où habituellement, on est plutôt sur des périodes fraîches et humides » .

La météo inquiète, parce qu'elle peut possiblement être favorable à un départ de feu. Mathieu Regimbeau, ingénieur en agrométéorologie chez Météo France, le résume ainsi : « La température, l'humidité, le vent et les précipitations sont les quatre paramètres les plus importants pour le potentiel d'apparition et de propagation d'un feu de forêt. »

Rappelons-le, « ce n'est pas la météo qui met le feu de forêt. » 90 % des départs de feu sont d'origine humaine. Un jet de mégot de cigarette, un barbecue, un chantier, des activités agricoles... La moitié d'entre eux sont le résultat d'une « imprudence », rappelle le ministère de la Transition écologique.

### Une « remontée »

Augmentation des températures, diminution des précipitations... Le réchauffement climatique accroît le potentiel danger.

Grégory Allione constate : « Il y a d'autres territoires qui commencent à être confrontés aux feux d'espaces naturels et aux feux de forêt dans l'ouest de la France. Je pense à la Mayenne, à la Sarthe, à des départements qui jusqu'à présent, n'étaient pas totalement soumis à ces enjeux-là et qui, aujourd'hui, doivent s'y préparer. »

« La quasi-totalité du territoire va être concernée par ce danger », d'ici à la moitié du XXI<sup>e</sup> siècle, acquiesce Mathieu Regimbeau. Selon le ministère, 50 % des forêts dans le territoire métropolitain seront soumises au risque incendie élevé dès 2050.

« On peut s'attendre également à des épisodes plus sévères, à des durées de sensibilité aux feux de forêts plus conséquentes », complète Mathieu Regimbeau.

Pour rappel, la France est le quatrième pays européen le plus boisé, selon le ministère, qui compte 16,9 millions d'hectares de forêt dans le territoire métropolitain.

Alors que le second tour de l'élection présidentielle approche, les soldats du feu revendiquent par ailleurs la création d'un ministère ou d'un secrétariat délégué à la protection civile et à la gestion de crise ainsi qu'une action européenne.

# Nouvel Obs

26 avril 2022

## **Stop aux agressions des travailleurs en forêt ! (tribune)**

Dans une tribune à « l'Obs », les représentants de la filière forêt-bois alertent sur les agressions qui sont régulièrement commises à l'encontre des forestiers.

Le 17 mars 2022, un incendie criminel a ravagé un engin forestier appartenant à une coopérative forestière à Brassay, une commune de la Nièvre. Quelques jours auparavant, les forestiers de cette même coopérative étaient la cible de menaces de mort, qui ont fait l'objet d'une plainte auprès de la gendarmerie.

Cet incendie précédé d'une agression n'est ni un cas isolé, ni un fait divers anodin. Il est au contraire le reflet d'une réalité méconnue : celle de la violence quasi quotidienne dont sont victimes les travailleurs forestiers partout en France, la plupart du temps dans l'impunité. Nous souhaitons aujourd'hui rompre ce silence.

Rien qu'à l'échelle des régions Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine, on dénombre depuis fin 2018 plus d'une vingtaine d'engins forestiers incendiés ou sabotés et de multiples actes de malveillance à l'encontre des travailleurs forestiers. Par-delà les dégâts matériels estimés à plusieurs millions d'euros, ces actions mettent en péril la sécurité de ces travailleurs et plongent leurs familles dans un climat de profonde inquiétude.

### **Nombreux et précieux services**

L'incendie du 17 mars, survenu au lendemain de la clôture des Assises nationales de la Forêt et du Bois, est un coup de canif porté au dialogue constructif et apaisé auquel cet événement a donné lieu. Pendant plusieurs mois, élus, ONG, scientifiques et représentants de la filière ont confronté leurs convictions et propositions pour aboutir à des avancées concrètes pour la pérennité des forêts et le développement de la filière française du bois face au défi du changement climatique.

Cette violence est la résultante d'une conception radicale de la place de l'humain dans les espaces forestiers. Elle va à l'encontre du rôle multifonctionnel des forêts, pourtant réaffirmé à l'issue des Assises. La forêt nous rend de nombreux et précieux services.

Un service écologique, car les forêts sont des réservoirs de biodiversité qui stockent du carbone et atténuent les effets du changement climatique. Un service économique grâce à la récolte et à la transformation du bois, matériau et énergie renouvelable essentiels à la transition énergétique, qui constitue une source importante d'emplois locaux. Un service sociétal, enfin, car les forêts sont aussi des espaces de ressourcement et de loisirs pour les Français et la crise sanitaire nous l'a rappelé. Cette multifonctionnalité, inscrite dans le Code forestier, est une spécificité française et aussi le fruit de son histoire. Les travailleurs forestiers y contribuent chaque jour au bénéfice de la société tout entière.

La forêt est une richesse pour notre pays. Son importance est telle qu'elle se situe à la croisée des chemins de nombreux enjeux aux intérêts parfois divergents en apparence : le réchauffement climatique, la biodiversité, la souveraineté industrielle et énergétique hexagonale. En pratiquant une sylviculture durable, les travailleurs forestiers contribuent à lutter contre les ravages du changement climatique en forêts et à fournir du bois qui permet aux Français de se

loger dans des constructions qui stockent du carbone au long cours et de se chauffer à un coût accessible, dans un contexte d'envolée des prix de l'énergie que la guerre en Ukraine ne fait qu'accentuer.

### **Débat d'idées et controverse**

Force est de constater que le travail de sensibilisation mené par les forestiers (propriétaires, gestionnaires, coopératives, bûcherons, exploitants...) auprès du grand public pour expliquer leur rôle et le principe d'une gestion forestière durable est plus que jamais nécessaire et doit être poursuivi.

Nous sommes favorables au débat d'idées et prêts à la controverse. Nous encourageons la poursuite des discussions autour des techniques sylvicoles et de la fourniture du bois issu de nos forêts au regard des attentes de la société. Mais rien ne saurait justifier le recours à la violence et nous la condamnons fermement. Dans un pays démocratique, il n'est pas tolérable que la sécurité des forestiers soit mise en danger au nom d'une certaine vision de la forêt. Ces attaques et menaces à répétition ne font que nuire à la mobilisation collective au service de l'avenir de nos forêts.

Loin de nous résigner, ce constat doit nous enjoindre à dénoncer haut et fort ces attaques et à mettre en place des solutions pour assurer la sécurité des forestiers. La filière renouvelle son soutien aux travailleurs forestiers, sa mobilisation pour assurer la sauvegarde et l'exploitation raisonnée des forêts et sa volonté de poursuivre le dialogue avec la société pour une compréhension partagée des métiers du bois et de la forêt.

### **Les signataires :**

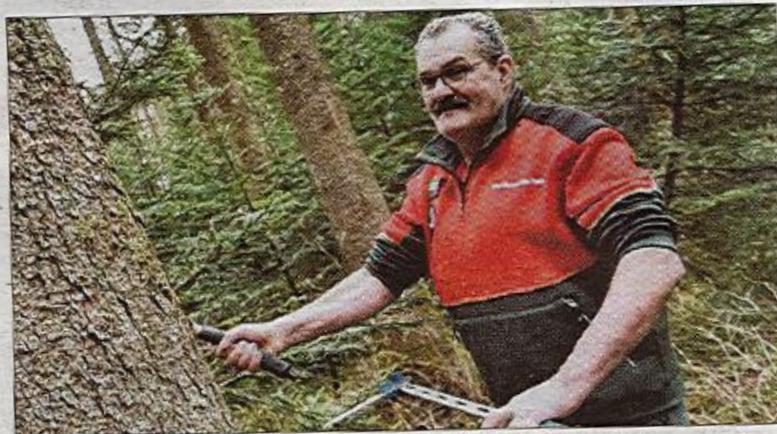
Bertrand Servois, président de l'Union de la Coopération forestière française ; Olivier Rousset, directeur général de l'Office national des Forêts ; Sylvestre Coudert, président des Experts forestiers de France ; Gérard Napias, président de la Fédération nationale Entrepreneurs des Territoires ; Robert Dieudonné, président du pôle forêt de la Fédération nationale Entrepreneurs des Territoires ; Jacques Ducerf, président de la Fédération nationale du Bois ; Jean-Michel Servant, président de France Bois Forêt ; Frédéric Carteret, président de France Bois Industries Entreprises ; Paul Jarquin, président de Fibois France ; Antoine d'Amécourt, président de Fransylva ; Dominique Jarlier, président de la Fédération nationale des Communes forestières ; Anne-Marie Bateau, présidente du Centre national de la Propriété forestière ; Jean-Philippe Bazot, président de France Douglas ; Mathieu Fleury, président du Comité interprofessionnel du Bois Energie ; Claude Van den Abeele, ex-président du Syndicat de l'Emballage industriel et de la Logistique associée ; François de Viviés, coprésident du Syndicat national des Industries de l'Emballage léger en Bois ; Jean-Philippe Gaussorgues, président de la Commission des Métiers et Services de la Palette bois ; Christine de Neuville, présidente de PEFC France.

**FOURNETS-LUISANS**

## Pascal Genestier, le dernier crieur des ventes de l'ONF est en retraite

Derniers martelages pour Pascal Genestier, technicien forestier principal et responsable du triage pour l'Office national des forêts (ONF) sur les communes de Fournets-Luisans, Orchamps-Vennes et Vennes depuis trois ans.

De 1979 à 1981, Pascal Genestier fut scolarisé à l'école forestière de Crogny, dans l'Aube. Il fut ensuite moniteur en travaux forestiers avant d'entrer à l'ONF en 1984. Dans l'idée de développer un partenariat avec les élus, Pascal s'est également et successivement occupé des forêts de Voujeaucourt (10 ans), Chapelle d'Huin (10 ans), Mouthier (15 ans). Il fut aussi le crieur des ventes de bois à Pontarlier. Désormais en retraite et domicilié à Au-



**Désormais en retraite, Pascal Genestier saura garder le contact avec la nature.** Photo ER

bonne, Pascal saura garder le contact avec la nature. Il continuera à la respecter, à l'observer et à la valoriser par l'entretien d'un

verger et d'un potager tout en étant plus disponible pour son épouse Monique, ses enfants et ses petits-enfants.

PAYS-DE-CLERVAL

## Quinze hectares de forêt décimés seront reboisés



Une partie des 15 hectares de forêt d'épicéas qui ont dû être coupés. Photo ER

**Quinze hectares d'épicéas ont été impactés par les scolytes. Des essences compatibles avec l'évolution climatique annoncée seront plantées en lieu et place. Pour un budget de 61 382 euros, subventionné à hauteur de 49 105 €. Ces plantations devraient être terminées en 2024.**

La commune de Pays de Clerval qui regroupe les trois villages de Santoche, Chaulès-Clerval et Clerval compte une superficie de 1 600 hectares dont 1 200 hectares de forêts.

Ces deux dernières années, les scolytes, dont la prolifération est liée au réchauffement climatique, ont impacté 15 hectares d'épicéas en pleine croissance, lézant ainsi les revenus futurs de la commune.

La faute au réchauffement climatique du coup ? Pas seulement, estimait dans nos colonnes en janvier 2021 Mathieu

Mirabel, responsable de la DSF Bourgogne Franche-Comté (\*), « il y a un lien indéniable mais c'est avant tout dû au fait de la présence d'une essence de montagne dans les secteurs de plaine. La vulnérabilité de l'épicéa est avant tout là. Sur les secteurs de plaine, il faut bien remettre en perspective le fait que l'épicéa a été implanté là où il n'était pas naturellement présent et se trouvait donc déjà en situation de vulnérabilité. » Donc avec des difficultés à se défendre face à des attaques importantes.

### Régénération naturelle sur 4, 29 hectares

Un programme national en partenariat avec l'ONF (Office national des forêts) et les marchands de bois est engagé afin de couper les épicéas infestés qui ont été acheminés vers la Bretagne.

Le conseil municipal et la commission forêt principale-

ment, dont Eric Chassot, adjoint au maire, et Gilles Lambert, maire délégué de Chaulès-Clerval, ont étudié le dossier pour replanter des essences qui seront compatibles avec l'évolution climatique annoncée.

Plusieurs variétés de plants ont été sélectionnées avec un technicien forestier sur 10,71 ha ; et l'option de régénération naturelle est choisie sur les 4, 29 hectares restants.

Le reboisement se fera avec des essences comme le douglas, le pin maritime, le chêne pubescent, le châtaignier pour les plus importantes.

Le coût de cet investissement est de 61 382 euros, subventionné à hauteur de 49 105 euros. Ces plantations seront terminées en 2024.

(\* Le département de la Santé de la Forêt (DSF) de la DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt)

## LANTENNE-VERTIÈRE

### Le bois à l'honneur pour le bâtiment à énergie positive de l'école intercommunale

Fibois Bourgogne Franche-Comté est une association dont l'objet est de fédérer et représenter tous les acteurs de la filière bois, de la production à la mise en œuvre du bois transformé. Elle avait donné rendez-vous mardi 5 avril aux acteurs, institutions et entreprises de la filière bois pour une présentation de l'école actuellement en chantier sur la commune de Lantenne-Vertière.

Devant une quarantaine de spécialistes, Thierry Malesieux, président de la CCVM (Com de com Val marnaysien), maître d'ouvrage, et le cabinet Archi. tech (maître d'œuvre) étaient à la baguette pour la présentation des bâtiments. D'une surface de plancher de 1900 m<sup>2</sup> pour accueillir près de 250 élèves de primaires, dix classes avec périscolaire et restauration, le bâtiment est résolument tourné vers l'environnement, l'optimisation énergétique et l'insertion paysagère. Charpente et murs ossature bois, isolation renforcée et petites tuiles descendant en façade donnent à l'ensemble un aspect



Devant le chantier du groupe scolaire de Lantenne-Vertière réalisé par Fibois BFC, Thierry Malesieux, maire de Lantenne-Vertière et résident de la Communauté de communes qui a porté le projet d'environ 5 M€. Photo ER/FRANCK HAKMOUIN

protecteur. L'acoustique bénéficie également du choix de ces matériaux. Le chauffage, par le sol, a tourné le dos aux énergies fossiles, préférant la géothermie profonde (forages de 100 m en cours). Enfin, plus de 800 m<sup>2</sup> de panneaux solaires devraient procurer 10 000 € de recettes annuelles à la CCVM.

Le budget initial qui affichait 4,5 M€ sera probable-

ment dépassé suite à l'augmentation du coût des matériaux d'après Covid. Les trois classes actuellement à Lantenne-Vertière prendront possession des nouveaux locaux dès la rentrée 2022. Il faudra patienter une année de plus pour les enfants des villages voisins (Berthelange, Mercèy-le-Grand, Étrabonne, Le Moutierot, Courchapon, Jallerange et Villers-Buzon).

**L'ISLE-SUR-LE-DOUBS** Chez nos voisins

## Sauvegarder et assurer la continuité du patrimoine forestier

Avec l'aide financière importante du conseil départemental, la commune poursuit l'entretien de son domaine forestier. Une plantation d'acacias vient de voir le jour sur le domaine de l'ancienne décharge municipale.

La forêt l'Isloise avec ses 498 ha à dominante feuillue représente près de 40 % du territoire communal. Elle est une richesse et un atout. Le souci des élus communaux est de la préserver et de l'entretenir afin de la transmettre dans un état de conservation parfait.

La forêt, si elle est exploitée par les humains pour le bois de construction et de chauffage, a un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité. Elle offre gîte et couvert à la faune sauvage, nombreuse et variée. Elle contribue à l'épuration de l'air puisqu'un hectare fixe chaque année environ 6 à 10 tonnes de carbone et libère, dans le même temps, 12 à 20 tonnes d'oxygène.

### 700 plants d'acacias

Si parfois, les travaux d'aménagement par ailleurs nécessaires au bon fonctionnement de la cité conduisent à enlever un ou deux arbres par-ci ou par-là, les élus ont à cœur « de compenser » cette destruction et se sont fixés comme objectif une com-



Les jeunes acacias ne demandent qu'à grandir et à prospérer. Photo ER

pensation à 200 % au minimum (un arbre abattu = deux arbres replantés au minimum).

Cette règle est largement tenue et respectée et elle est aussi imposée aux autres donneurs d'ordre puisque pour une trentaine d'arbres abattus pour réaliser la passerelle de la véloroute entre l'île du Bas et la rue du Moulin et l'aménagement Magny-Bourlier, 700 plants d'acacias viennent d'être mis en place sur l'ancienne décharge, financés par le conseil général du Doubs.

Ces travaux viennent d'être réalisés par l'entreprise Retornaz de Pierrefontaine-lès-Varans. Cette dernière a végétalisé de merlons acoustiques, le pôle sportif, derrière le collège et a

également procédé à des plantations d'arbres fruitiers, en compagnie des enfants des écoles maternelles, sur le site Perdrizet aux Prés Verts.

Au centre-ville sur l'aménagement urbain Magny-Bourlier, 19 arbres ont été plantés en début d'année.

La population est invitée à aller découvrir ces plantations et il est possible de se procurer toute information utile liée à ces opérations à la mairie.

Avec l'aide financière importante du conseil départemental la commune poursuit l'entretien de son domaine forestier.

Une plantation d'acacias vient de voir le jour sur le domaine de l'ancienne décharge municipale.

JURA

## La pyrale du buis reprend ses destructions massives

**Pendant l'hiver, la pyrale du buis est inactive, à l'état de larve. Mais dès que les beaux jours reviennent, l'insecte destructeur reprend du service et détruit une grande quantité de buxaias, ces forêts où prédomine le buis.**

Cette année, les chenilles de la pyrale du buis, ce papillon importé involontairement d'Asie, semblent en avance sur leur reprise d'activité. En mai, elles se transformeront en papillon avant d'entamer un nouveau cycle de reproduction. Sur un an, deux voire trois générations peuvent se succéder.

### Plus grosse attaque depuis 3 ans

Laurent Rebillard, phytopathologue à la fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (Fredon) de Bourgogne-Franche-Comté, constate aussi une reprise dynamique. Il effectuait, ce jeudi 21 avril, sa première sortie de l'année dans le cadre du bulletin de santé du végétal, au nord de Besançon. « Nous étions dans le Doubs, mais la situation sera la même dans le Jura. Les chenilles sont bel et bien en avance. Les attaques sont déjà importantes au niveau des buis à grandes feuilles. C'est même l'attaque la plus importante que l'on constate depuis trois ans. Le phénomène semble s'amplifier au fur et à mesure des années. »

### Une population en déclin

Pourtant, le département de la santé des forêts (DSF), en charge de la surveillance sanitaire des forêts, avait remarqué un début d'effondrement de la population de pyrale dès l'été 2019, sur les zones



**Des attaques déjà importantes.**

Photo Le Progrès/Philippe TRIAS

où le buis était peu touché. « Malgré une ressource alimentaire encore présente, les pyrales n'ont pas complètement ravagé le buis. Nous n'avons pas d'explications claires quant à ce phénomène. Peut-être que les fortes chaleurs de 2019 ont pu affecter la biologie des pyrales ? », se questionne Mathieu Mirabel, responsable du DSF.

Autre hypothèse ? Celle de l'apparition d'un ou plusieurs prédateurs à cette chenille. Pour valider, ou non, ces théories, une étude a été menée en 2021 par l'institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE). Les résultats sont attendus à l'été 2022.

Depuis 2017, le DSF a effectué un suivi pour identifier l'état des buis ravagés. « Le taux de mortalité augmente continuellement. À l'hiver 2021, il était de plus de 50 %. Et sur la part de cépées vivantes, seulement un tiers présentait des réactions dynamiques avec des nouvelles feuilles. Le reste n'est pas en bon état. » L'existence du buis dans le Jura n'est pas remise en cause mais sa pérennité est incertaine. « Il y a en encore dans le haut Jura. Mais pour combien de temps ? », s'alarme Mathieu Mirabel.

Ar. B.

## La filière bois recrute

Et elle dispose d'un nouveau site internet, géré depuis la Bourgogne Franche-Comté, qui donne accès à toutes les offres d'emploi en France, où 76 000 recrutements sont prévus cette année mais peinent à être pourvus.

Plus d'un millier d'offres d'emploi sont disponibles en Bourgogne Franche-Comté dans la filière bois et près de 24 000 dans la France entière. Ce, dans tous les domaines d'acheteur à technico-commercial en passant par charpentier, ébéniste, architecte d'intérieur et même tonnelier... En tout, une vingtaine de classifications disponibles sur le site métiers-foret-bois.org à la page recrutement.

### Un fort niveau d'activité

Il s'agit d'un tout nouvel outil de mise en contact entre employeurs et chercheurs d'emploi mis en ligne début avril par Fibois France, l'organisme de liaison de l'interprofession, avec le soutien du Codifab, le comité de développement des industries de lameublement et du bois, ainsi que France forêt bois, organisme de promotion, de communication et de valorisation de la forêt française. Il est piloté par Fibois Bourgogne Franche-Comté. Employeur comme candidat peuvent déposer leur offre ou leur CV directement. Le site fonctionne aussi comme un aspirateur d'offres en provenance d'autres systèmes de diffusion d'annonces.

Selon l'observatoire des métiers de la filière bois, celle-ci embauche plus de 374 000 salariés actuellement en France et, « sur l'année à venir, plus de 76 000 recrutements sont prévus. Mais 53 % des employeurs estiment ces embauches difficiles. » C'est la résultante « d'un



Les différents postes se sont beaucoup diversifiés ces dernières années. Photo d'archives ER/F.R.

niveau d'activité qu'on n'avait pas connu depuis dix ou quinze ans », commente Christian Dubois, le directeur de Fibois BFC.

### Des métiers encore méconnus

« Cela a commencé après le premier confinement et cela ne se dément pas dans tous les domaines », poursuit M. Dubois. On peut également estimer que la pyramide des âges fait que de nombreux postes sont à renouveler. Et que les professions offertes par la filière sont encore méconnues, « souvent assimilées à des métiers de manutention difficiles alors que ces postes se sont beaucoup modernisés et diversifiés, notamment en scierie où presque tout est automatisé, avec des machines à commandes numériques. »

Fred JIMENEZ

“ Les professions sont souvent assimilées à des métiers de manutention difficiles alors que ces postes se sont beaucoup modernisés. ”

Christian Dubois, directeur de Fibois BFC

### Une forêt riche et bien exploitée

Avec 1,73 million d'hectares pour un volume total de 363 millions de m<sup>3</sup>, la forêt en Bourgogne Franche-Comté représente 37 % de la superficie régionale. À 60 % privée et 40 % certifiée PEFC (gestion durable de la ressource), elle est composée à 81 % de feuillus.

6 à 7 millions de m<sup>3</sup> sont récoltés chaque année, soit un peu plus de la moitié de ce que la forêt produit, à 58 %

pour du bois d'œuvre, 23 % du bois d'industrie et 16 % de bois énergie. Cette manne abondante alimente 4 630 établissements de premier et second œuvre qui emploient 19 200 salariés, soit 2,2 % de l'emploi régional.



Photo ER / Laurent ARNOLD

